



Nouvelles technologies, nouvelles psychologies ?

Éduquer, soigner, abuser aujourd'hui

Colloque international

EA 4050 Recherches en psychopathologie : nouveaux symptômes et lien social

Équipe Recherches en clinique psychanalytique, processus psychiques, et esthétique

Angers-UCO, 15-16-17 novembre 2017

Argument

Notre société numérique connaît une (r)évolution technologique qui modifie les rapports au temps et à l'espace, c'est-à-dire au monde et aux autres. L'intimité, les relations sociales, le positionnement à l'égard de la loi, les modalités de la rencontre, la relation au plaisir et à la jouissance, à l'information et au savoir, à l'engagement, aux contrats, à l'identité, et bien d'autres aspects encore du lien à soi-même et à l'autre, semblent profondément modifiés. Sont-ils pour autant facilités, amplifiés, accélérés, transformés, transcendés, ou au contraire empêchés, court-circuités, manipulés, falsifiés, pervertis... ? Quelles peuvent être les incidences de ces nouvelles technologies sur les pratiques dans les domaines de la psychologie, de la santé, de l'éducation et dans les professions de l'accompagnement, de la prévention et de la justice ?

Ce colloque traitera de ces questions actuelles selon les axes des ateliers suivants :

Ateliers

- 1- **Cyber-éducation** : modélisations comportementales, nouvelles formes de normativité, prévention, éducation des images, e-coaching.
- 2- **Cyber-psychologie** : tests, intimité-extimité, blogs, réseaux sociaux, nouveaux espaces transitionnels, addictions.
- 3- **Cyber-lien** : réseaux, rencontres, sexualité, avatars, etc.
- 4- **Cyber-soin** : thérapies virtuelles, e-consultations, nouveaux médiateurs.
- 5- **Cybercriminalité** : sexualité, escroqueries à l'amour, escroqueries financières, impostures.
- 6- **Cyber-manipulation** : radicalisations, sectes, terrorisme.
- 7- **Cyber-social** : silver économie, surveillance, prévention et prédictibilité, rapports aux libertés.

Comité d'organisation

Nicolas Arnoux (Aladin), Laurence Bernard (UCO-Angers), Carole Damiani (Paris Aide aux victimes), Géraldine Goepfert (Aladin), Julien Jupille (UCO-Angers), Alexandre Lévy (UCO-Angers), Patrick Martin-Mattera (UCO-Angers), Martine Ménard (Aladin, UCO-Angers), Pascale Peretti (UCO-Angers), Mathilde Saiet (UCO-Angers).

Comité scientifique

UCO-Angers : Laurence Bernard, Julien Jupille, Alexandre Lévy, Patrick Martin-Mattera, Alain Mouchès, Pascale Peretti, Mathilde Saiet.

Université de Brest : Abdelhadi Elfakir, Luz Zapata-Reinert.

Université de Poitiers : Dolorès Albarracin, Alain Ducouso-Lacaze, Marie-José Grihom, Marion Haza, Pascal-Henri Keller.

Université Rennes 2 : Alain Abelhauser, David Allen, David Bernard, Emmanuelle Borgnis-Desbordes, Pierre-Paul Costantini, Gwénola Druel, Jean-Luc Gaspard, Michel Grollier, Romuald Hamon, Jean-Claude Maleval, Laurent Ottavi, Myriam Perrin, François Sauvagnat, Yohan Trichet.

International : Alain Brunet (Université Mc Gill Montréal Québec), Véronique Donard (UNICAP Recife Brésil), Suzanne Léveillé (UQTR, Québec), Edilene Queiroz (UNICAP, Recife, Brésil), Etienne Vermeiren (Louvain-la-Neuve, Belgique).

Associations : Carole Damiani (PAV75), Martine Ménard (Aladin, UCO-Angers),

Partenaires

Université de Brest, Université de Poitiers, Université Rennes 2, Université catholique du Pernambouc (UNICAP, Recife, Brésil), Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR, Québec, Canada),

Association Aladin (Angers), Association angevine d'aide aux victimes d'abus sexuels (AAAVAS), Association Paris Aide aux victimes (PAV75), Association régionale d'intervention et de formation en travail social (ARIFTS, Nantes-Angers), Harmonie Mutuelle, Maison des adolescents, Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS).

Avec la collaboration de :

Annabelle Aubry (vice-présidente du Tribunal de Saumur), Martine Charlery (CESAME-Angers), Isabelle Guérin (avocate), Marie-Agnès Joly (vice-présidente chargée de l'instruction au Tribunal de grande instance d'Angers), Claude Lienhard (Président Association Paris aide aux victimes, Pr. Université de Haute Alsace, avocat), Camille Peutron (CESAME-Angers), Anne Postic (directrice régionale de l'URIOPSS), Véronique Venel (CESAME-Angers).

Appel à communication ou à poster

Les propositions de communication et de poster sont à envoyer, en langue française, jusqu'au 31 mars 2017 (sous format .doc, 2000 signes maximum) à communications.colloquencyberpsy@uco.fr, en précisant l'atelier souhaité.

Elles seront soumises à l'avis du comité scientifique. Les réponses seront envoyées pour la fin mai 2017.

Le texte définitif de la communication ou du poster devra nous parvenir, en langue française, avant le 15 septembre 2017. Chaque intervention est limitée à 20 minutes.

Le colloque donnera lieu à une publication des actes.

Les posters seront de format A0 (ou éventuellement A1). Le texte des posters fera au maximum 12000 caractères espace compris, bibliographie comprise.

Tarifs

Étudiants UCO	20 euros
Autres étudiants (sur présentation de la carte 2017-2018)	45 euros jusqu'au 15 mai 2017, puis 60 euros
Prise en charge individuelles	210 euros jusqu'au 15 mai 2017, puis 250 euros
Prise en charge institutionnelle* (Formation continue)	300 euros jusqu'au 15 mai 2017, puis 350 euros

Nos coordonnées

Patrick Martin-Mattera / patrick.martin@uco.fr / 02 41 81 67 37

Marie-Laure Valles / marie-laure.valles@uco.fr / 02 41 81 67 37

Yolande Gaurion / yolande.gaurion@uco.fr / 02 72 79 64 01

Adresse : Pôle de recherche – UCO
3 Place André Leroy
B.P. 10808
49008 ANGERS cedex 01

Adresse du site : <http://www.uco.fr/evenements/colloque-cyberpsy/>

* sur présentation d'un bon de commande envoyé au Pôle de recherche